

COMPTE RENDU

Présents :

Membres du bureau :

Présent(s) : GRENOUILLET Lionel, DURUPT Corinne, MOUILLON Sandrine, NOUVELOT Olivier, MATHOT Hervé

Excusé(s) : -

CA :

Présent(s) : CHATELAIN Yannick, CUENOT Sophie, BUTHLÉ Marc, DEVAUX Aurélie, BILLIARD Frédéric, PARNET Mathias, LAMENDIN François, FAURE Emilie, VADOT Sébastien, MILLE Gérard

Excusé(s) : L'HERITIER Emilie, GUTTIEREZ Nathalie, PROST François-Xavier

Salariés :








Présent(s) : PAGUET Eva, FURIC Ronan, LESAGE Axel.

Excusé(s) : -

CTN (Conseiller Technique National) :

Présent : LEGRAS Vincent

Ordre du jour :

-  **Validation du compte-rendu du dernier CA (10/12/2020) lien pour le consulter :**
https://lbfcbad.fr/wp-content/uploads/2021/01/LBFCBad_CA_10_12_2020.pdf
-  **Bilan comptable - Finances**
-  **CRDS – Axes investissements - Propositions**
-  **Local de Chenôve**
-  **Impact COVID**
-  **Stages estivaux à DOUCIER**
-  **Questions diverses**

Validation du compte-rendu du dernier CA (10/12/2020) :

PV adopté

Bilan comptable - Finances :

Le trésorier, Olivier NOUVELOT, a fait une présentation claire du bilan comptable pour l'année 2020. Il explicite les modifications opérées sur le plan comptable de la Ligue et les réaffectations comptables afin de respecter les nouvelles réglementations en la matière. Il expose également les axes de travail pour l'année 2021. Le contenu étant dense et afin de faciliter la compréhension, il a envoyé à chacun des membres du CA, un e-mail avec le support explicatif qu'il a présenté en CA. De plus, le budget prévisionnel 2021 est consultable dans ce même mail, en pièce jointe. Nous pouvons retrouver dans ces documents les propositions faites et la position qui a été prise par le bureau concernant le pack affiliation, le dialogue de gestion pour la saison en cours et l'affectation de l'excédent (+31 797,14€).

Approbation des comptes 2020 : validé par l'ensemble des votants (16/16)

Concernant le pack affiliation, le bureau a décidé de comparer les deux saisons 2020-2021 et 2021-2022 et de prendre la meilleur des deux saisons concernant le remboursement du timbre ligue par licencié. Afin de ne pas impacter la trésorerie des clubs concernés, le remboursement s'effectuera dès la prise de licences de la saison 2020-2021 et un reliquat sera versé en fonction des licences 2021-2022. La subvention, pour les nouveaux clubs, de 500€ la première année est conservée.

Pour le dialogue de gestion 2020-2021, la solution retenue par le CA sera la solution 3, la plus favorable pour les CODEP entre un report du montant 2019-2020 (solution 2) et le principe d'1€/licencié 2019-2020 (solution 1). Résultats du vote : Solution 1 : 1/16 / Solution 2 : 1/16 / Solution 3 : 13/16 / Abstention : 1/16.

Suite à la prise de parole de Vincent LEGRAS et les éléments fournis sur les futures aides, les membres du CA ne se sentent pas prêts à prendre une décision sur l'affectation de l'excédent fonction des solutions proposées (remboursement ou avoir partiel, plan de relance ou crédit à la formation) et préfèrent remettre cela à une date ultérieure. La motion est donc retirée et la décision sera prise lors d'un prochain CA (10/16 pour le retrait de la proposition). Il serait bon de se positionner courant Avril/Début Mai en espérant avoir plus d'informations concernant la reprise vu la condition sanitaire.

Compte-tenu de la situation incertaine pour 2021, 3 scénarios (avec 5000, 6000 et 7000 licenciés) sont présentés, 1 budget prévisionnel et 2 lignes directrices. Après échange entre les membres du CA, un ajustement sur chacun des scénarios est opéré afin d'atteindre un équilibre parfait sur le budget prévisionnel et les 2 lignes directrices complémentaires. Le budget prévisionnel 2021 (scénario avec le plus faible nombre de licenciés) est adopté à l'unanimité des présents (16/16).

CRDS – Axes investissements - Propositions :

La ligue BOFC fait la demande de la subvention CRDS. Le dossier est à remettre au plus tard le 14 Mars 2021.

2 parties : fonctionnement et investissement

Ce dossier est à renseigner en tenant compte de 4 axes : l'emploi, le haut niveau, la lutte contre les inégalités et la féminisation du sport.

L'investissement doit être de 5 000€ sur les 10 000€ subventionnés, le tout sur 2 ans.

Concernant l'axe investissement, le CA a décidé de renforcer l'acquisition de matériels spécifiques et informatiques (8 membres valident ce choix) mais également l'acquisition de poteaux réglables (8 membres valident également ce choix). De plus, le CA décide de consulter tous les clubs de Bourgogne-Franche Comté et de ne pas se cantonner à solliciter uniquement les clubs labellisés EFB car seuls 45 seraient concernés dans notre région.

Local de Chenôve :

La discussion de quitter le local actuel de Chenôve a été évoqué lors du CA du 10 Décembre 2020. Après plusieurs visites avec les salariés, le bureau a statué sur un nouveau local à Mirande, très bien situé (près de la Rocade/Quetigny). Le nouveau local est meublé. Le loyer s'élève à 395€ HT contre 759€ HT soit une économie de plus de 4300€ par an. Après négociation avec le bailleur actuel, nous quitterons le local de Chenôve le 31 Mars 2021. Nous serons en possession des clés à Mirande dès le 25 Mars 2021 pour commencer à emménager afin d'être opérationnel le 1^{er} Avril 2021. L'ensemble du mobilier (bureaux, étagères, chaises, ...) nous appartient. Les salariés ainsi que des membres du bureau et du CA seront présents les 19 et 20 Mars sur site afin de commencer le tri du contenu actuel. Une demande d'état des provisions sur charges est en cours auprès du bailleur car cela n'a jamais été fait depuis Novembre 2013 (date de signature du présent engagement de location).

Le nouveau bail précaire de 12 mois renouvelable sera signé par le président ces jours prochains.

Impact COVID :

La FFBad a lancé une enquête auprès des comités et des clubs il y a 3 semaines. Ce sondage est axé sur la remontée des problèmes rencontrés avec la situation sanitaire actuelle.

La ligue BOFC est à la première place des pourcentages de réponses à ce jour. La date butoir de retour au 14 Mars.

Stages estivaux - Doucier :

Comme habituellement, les stages de DOUCIER se dérouleront sur 3 semaines en Août 2021 : 2 semaines pour les adultes et une semaine pour les jeunes du 15 au 21 Août 2021.

Pour la première fois depuis la création de ces stages, les 2 semaines adultes sont complètes sans communication extérieure. En effet, seuls les stagiaires des autres années ont été sollicités.

Une réflexion est en cours concernant une 3^{ème} semaine pour les adultes en 2022 et éventuellement la prévision de stages en Juillet. Le stage « jeunes » est avancé d'une semaine par rapport aux autres années. Certaines remontées sont faites concernant le manque d'adversité pour les jeunes. L'équipe ETR avait prévu, lors de l'organisation de ces stages, la présence de Thomas VADOT (N2/N3/N3), 21 ans, qui sera effectivement présent.

Divers :

Frédéric BILLIARD a été élu nouveau président du CODEP 71. Félicitations à lui.

L'AG de la FFBad aura lieu sur le weekend du 17/18 Avril. Pour l'instant aucune information concernant le déroulement en présentiel ou distanciel.

Un rappel va être fait aux représentants FFBad de la ligue BOFC afin qu'ils réservent ces dates. Plus d'informations arriveront d'ici la fin du mois de Mars 2021.

La liste des membres des commissions fédérales est disponible depuis hier. Concernant la BOFC, 4 personnes ont été élues :

- Corinne DURUPT : Membre de la Commission Accompagnement des badistes valides et Parabad de haut niveau
- Nicolas DAVAL : Membre de la Commission Numérique
- Carole PLATHEY : Membre de la Commission Valeurs du Badminton
- Lionel GRENOUILLET ; Membre de la Commission Vie Sportive

La campagne ANS (Agence Nationale du Sport) démarrera le 1^{er} Avril 2021.

Les Championnats de France Jeunes 2021 seront probablement décalés du 11 au 14 Novembre 2021. Mulhouse reste positionné avec un complexe réservé pour ces dates. Aucune info concernant les championnats de France vétérans.

Possibilité d'organiser les Championnats régionaux jeunes avant le 31 Août 2021. A défaut, chaque ligue se verra attribuée 1 place par catégorie et par discipline, au meilleur CPPH.

Concernant les Interclubs, la FFBad ne devrait pas prendre de décisions avant le 31 Mai 2021.

Lors de la précédente olympiade, un projet ligue avait été initié pour la période 2017/2021. Un nouveau projet ligue va être mis en œuvre en continuité du précédent.

Lionel GRENOUILLET
Président LBFCBad